



Rentrée 2019

Sommaire :

- *Mot du Directeur*
- *Les effectifs et le personnel*
- *La communication*
- *Les horaires*
- *La vie de l'école*
- *Les services*
- *L'assurance scolaire*
- *Les associations*
- *Les réunions de classe*
- *Le calendrier scolaire*

École Privée Mixte Louis Chaigne

9, rue de Saint-André

85190 - VENANSAULT

☎ 02-51-07-31-50

Adresse Internet : ec.venansault.louischaigne@ddec85.org

Site Internet : <http://venansault-louischaigne.fr>



Madame, Monsieur,

Ce lundi matin 02 septembre, l'heure de la rentrée est arrivée. Tous ont repris le chemin de l'école, petits et grands, enfants, parents, enseignants ...Prêts à commencer une nouvelle année. Vous avez été accueillis par notre association de parents d'élèves autour d'un café, brioche pour nous souhaiter à tous la bienvenue. En cette rentrée scolaire, je souhaite à chacun d'entre vous, et plus spécialement à nos nouveaux élèves et à leurs parents, une excellente année scolaire à l'école Louis Chaigne.

Une école qui, comme chaque année, prend soin d'elle pendant les grandes vacances. Nos bricoleurs du samedi ont relevé les manches lors de la matinée travaux du 31 août pour nettoyer les extérieurs et vous préparer un bel accueil. Pendant l'été, de nouveaux tracés ont été réalisés sur la cour élémentaire, la peinture de la façade des classes des CM est en cours de réalisation, un coin jeux calmes avec un circuit de billes sur la cour élémentaire et un circuit de voitures sur la cour maternelle ont été créés. Merci à nos associations et aux parents bénévoles pour ces belles réalisations.

L'année scolaire 2019-2020 débute avec l'arrivée de trois nouvelles enseignantes :

- Mme Fisson Jessica sur le ½ temps en MS/GS avec Mme Merceron Marina.
- Mme Renaudin Stéphanie sur le ¼ temps en CP/CE1 avec Mme Bourieau Virginie.
- Mme Tenailleau Véronique en CE2 qui effectuera la décharge de direction le mardi et un vendredi sur trois.

Mme Elisabeth Monteiro arrive également dans notre école en tant qu'ASEM dans la classe de Mme Guibert Nathalie. Je leur souhaite une bonne intégration dans notre école.

Cette année scolaire commence avec l'arrivée également de nouveaux élèves. Effectivement ce sont 39 nouveaux enfants qui feront leur rentrée en septembre ou au cours de l'année dans notre école : 16 en PS1, 13 en PS2, 1 en MS, 1 en GS, 3 en CP, 1 en CE1, 2 en CE2 et 2 en CM1. Souhaitons-leur également de bons moments scolaires et éducatifs au sein de notre établissement.

Pour finir, je souhaite à chacun et chacune une très belle année, une année de réussite, une année au cours de laquelle les talents pourront éclore et surtout une année, à la fin de laquelle chacun, chacune aura la satisfaction du devoir accompli.

Le Directeur

M. PASQUIER Thierry



Les effectifs et le personnel

L'école accueillera cette année 244 élèves répartis en 9 classes :

L'équipe enseignante		
Hélène PAJOT	30	17 CM1- 13 CM2
Florence GAUVAIN	30	15 CM1-15 CM2
Thierry PASQUIER – Mme Véronique TENAILLEAU le mardi et 1 vendredi sur trois.	21	CE2
Natacha BOURDET-CAPELET	28	19 CE1 + 9 CE2
Virginie BOURIEAU ¾ T (Lundi, mardi et jeudi) Stéphanie RENAUDIN ¼ T (Vendredi)	27	16 CP + 11 CE1
Nathalie GUIBERT	26	9 GS – 17 CP
Marina MERCERON ½ T (le jeudi/vendredi) Jessica FISSON ½ T (le lundi/mardi)	27	13 MS- 14 GS
Stéphanie CAILLÉ	27	9 PS2 – 18 MS
Sandra BEAUFRETON	28	16 PS1 – 12 PS2

Mme Devaud Emmanuelle, enseignante spécialisée dans notre école, a choisi une nouvelle voie professionnelle. Je vous joins le mot qu'elle souhaitait vous envoyer.

Chers parents

Je tenais à vous informer qu'après avoir passé six ans sur le réseau d'aide, j'ai décidé de quitter mon poste pour un nouvel horizon professionnel. En effet, je vais travailler comme enseignante spécialisée dans un IME où j'aurai la charge d'enfants en situation de handicap.

Sachez que j'ai beaucoup apprécié d'accompagner les enfants de l'école. Leurs sourires lors de réussites tant attendues et leurs jeux de mots involontaires parfois resteront gravés dans ma mémoire. J'ai confiance en l'équipe enseignante qui continuera d'accompagner au mieux les élèves en difficulté d'apprentissage. Je vous remercie pour la confiance accordée au cours de toutes ces années.

Cordialement, Emmanuelle Devaud, enseignante spécialisée.

Un grand merci à Emmanuelle pour tout le travail qu'elle a réalisé auprès des enfants rencontrant des difficultés. Ce fut un réel plaisir de travailler en sa compagnie et de bénéficier de son expertise. Bonne route dans ton nouveau projet.

Le personnel OGEC

Caroline MACÉ	ASEM en classe de PS1-PS2
Soraya POIRIER	ASEM en classe de PS2-MS
Brigitte BOURIT	ASEM en classe de MS-GS
Elisabeth MONTEIRO	ASEM en classe de GS-CP

Assistante de Vie Scolaire auprès d'un élève : Mme BOUILLE Lénaïg



La communication

Régulièrement des invitations, circulaires et papiers en tous genres vous seront communiqués **grâce au cahier de liaison**. Pensez à consulter ce cahier régulièrement **et à signer l'ensemble des papiers qui y seront collés**. D'autres documents vous parviendront par Internet ; n'oubliez pas de consulter quotidiennement votre boîte-mail.

*Le téléphone est un outil merveilleux... mais il est important que chacun essaie de respecter les horaires de classe et appelle au moment où on ne dérange pas les enfants ; à savoir : entre 07h45 et 8 h 40, entre 12 h 30 et 13 h 45 et après 17 h. Pour les contacts non urgents, vous devrez privilégier la journée de décharge hebdomadaire accordée pour assurer la direction de l'école ; **celle-ci sera le mardi.***

N'hésitez pas à vous adresser à l'école par courriel (« e-mail ») ; c'est moins convivial que le téléphone mais moins dérangeant et plus performant : on garde une trace écrite... Merci !

École Louis Chaigne : ☎ 02 51 07 31 50

Adresse email : ec.venansault.louischaigne@ddec85.org

Une circulaire est envoyée chaque début de mois par mail. Si vous ne la recevez pas, veuillez me le signaler après avoir vérifié vos spams. Les parents qui n'auraient pas donné leur adresse mails sont invités à le faire en m'envoyant un message via l'adresse email de l'école.

Les horaires



La classe commence à 9h et se termine à 16h45. L'école ouvre à 8h45 et ferme à 17h00.

Comme l'année dernière, nous ferons un **accueil individualisé** le matin au sein des classes dès 08h45 du **CP au CM2**. L'accueil en maternelle ne changera pas et se fera toujours dans les classes.

Concrètement, les enfants devront rentrer dans leur classe dès leur arrivée à l'école entre 08h45 et 09h00. Ils ne resteront pas sur la cour et seront accueillis par les enseignants afin de vider tranquillement leur cartable, donner les correspondances, lire, dessiner, faire une activité calme... Nous développerons ainsi l'autonomie des enfants et espérons pouvoir commencer la journée de classe plus rapidement.

Un enseignant assurera l'accueil et la sécurité au niveau des portails et pourra aussi répondre aux éventuelles questions des parents.

J'en profite également pour vous rappeler l'importance pour votre enfant d'arriver à l'heure (avant 09h00) pour ne pas déranger le bon fonctionnement de la classe.

Après 17h00, tout enfant présent dans la cour d'école rejoindra automatiquement l'accueil périscolaire (s'il y est inscrit) et le service vous sera alors facturé.

RAPPEL L'inscription à l'accueil périscolaire est gratuite.



	Classe	Interclasse		Classe
PS, MS, GS	9h-11h50	Repas : de 12h-12h45	Récré : 12h55-13h30	13h30-16h45
CP	9h-12h	Repas : de 12h05-12h45	Récré : 12h55-13h30	13h30-16h45
CE et CM	9h-12h30	Récré : 12h30-12h55	Repas : 13h-13h40 ; récré : 13h45-14h	14h-16h45

*Les parents faisant déjeuner leurs enfants à la maison, s'ils sont concernés par des horaires différents, peuvent récupérer leurs enfants à 12h30 et les ramener à partir de 13h20. **L'école assure la surveillance des enfants concernés.***

La vie de l'école.

☞ IMPRIMÉS ET PAIEMENTS À RETOURNER À L'ÉCOLE POUR LE VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2019.

- La « **fiche individuelle de renseignements** » à vérifier, corriger si nécessaire et à compléter.

- La fiche « **Délégation de pouvoir et autorisation de sorties scolaires** » si elle n'a pas été remplie l'année dernière.

- La fiche « **Autorisation parentale de diffusion de documents** » si elle n'a pas été remplie l'année dernière. Dans le cadre des activités scolaires, des photographies, des enregistrements sonores ou créations de toutes natures peuvent faire l'objet de diffusion. Celles-ci doivent s'inscrire dans la réglementation propre à la protection de la vie privée des élèves et à la propriété littéraire et artistique.

- La « **Convention de scolarisation** » si elle n'a pas été remplie l'année dernière et le « **Règlement de l'école** » à relire et à signer. Ces deux documents sont sur le site Internet de l'école dans la rubrique « Infos pratiques ».

- La fiche « **D'urgence à l'intention des parents** ». *L'Inspection Académique, le SAMU, les Pompiers et les Ambulanciers ont signé un protocole d'urgence au cas où nous devrions faire face à une urgence vitale. Par conséquent, je vous demande de remplir la fiche d'urgence que je devrais remettre aux services de secours si nécessaire. N'oubliez pas de la signer en haut à droite. Cette fiche est à remplir pour chaque enfant.*

- La fiche « **Participation financière des familles** » avec les chèques correspondants pour ceux qui choisissent ce mode de paiement et/ou les *autorisations de prélèvement*, sauf si vous aviez choisi ce mode de paiement l'an dernier et que vos coordonnées bancaires n'ont pas changé.

- La fiche d'**Adhésion à l'APEL**... avec le règlement. Elle est distincte des frais de scolarité appelés par l'OGEC.

Merci d'effectuer les paiements par chèque. Si ce sont des espèces, ils doivent être mis dans une enveloppe portant le nom, prénom et classe de l'aîné de vos enfants.

Pour ceux qui ont plusieurs enfants, merci de remettre sous enveloppe les documents de chaque enfant à son enseignant.



Certains documents sont remplis pour toute la scolarité de votre enfant. Vous n'aurez pas à les remplir l'année prochaine.

☞ RELATIONS PARENTS-ENSEIGNANTS / INSCRIPTIONS

Les enseignants sont à la disposition des parents qui souhaitent les rencontrer pour discuter du travail scolaire de leur(s) enfant(s) ou de tout autre problème ponctuel. N'hésitez pas à prendre rendez-vous en utilisant le cahier de liaison. Des réunions de classe auront lieu en septembre pour présenter les activités réalisées ou prévues. Elles sont indiquées en avant dernière page.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2020/2021 se feront le samedi 18 janvier 2020, lors des portes ouvertes.

ACCÈS À L'ÉCOLE ET SÉCURITÉ

Les élèves des classes maternelles doivent accéder à l'école ou en sortir par la route de Saint-André ; les parents les accompagnent en classe.

Les élèves des classes primaires doivent accéder à l'école ou en sortir par la route de Mouilleron. **Seules, les familles ayant des enfants en classe maternelle et en classe primaire accèderont à l'école par l'entrée de leur choix et emprunteront le couloir réunissant les deux cours.**

Rappel : Le stationnement devant l'école sur la route de Mouilleron est **strictement interdit** aux parents d'élèves.

Les élèves des classes primaires peuvent quitter l'école, seuls. Pour cela, les parents doivent compléter une autorisation. À la rentrée, les enseignants remettront une carte d'autorisation de sortie que les enfants présenteront à l'adulte surveillant.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Du CP au CM2, sauf cas de dispense reconnue, **l'éducation physique et sportive est obligatoire à l'école.**

Afin de favoriser la pratique du sport, il est important de prévoir une tenue adéquate (surtout les chaussures). Cette année, diverses activités seront reconduites :

- Piscine pour les CE1 et CM1 le jeudi après-midi de 15h30 à 16h10 du 21/11/19 au 23/01/20.
- Piscine pour les CM2 le jeudi après-midi de 15h30 à 16h10 du 09/04/19 au 28/05/20.
- Piscine pour les CP et CE2 le vendredi après-midi de 15h30 à 16h10 du 10/04/19 au 29/05/20.
- Handball pour les élèves de CM du 3 octobre au 14 novembre 2019.
- Gymnastique pour les élèves de CP-CE1 du 27 février au 9 avril 2020.
- Tir à l'arc pour les élèves du CE1 – CE2 du 30 avril au 4 juin 2020.

instit' un métier **multiple**



enfileur de bonnet de bain

THÈME D'ANNÉE : « Bien se connaître pour bien vivre ensemble... »

CATÉCHÈSE : URGENT : Nous recherchons quelques papas, mamans, papys et mamies (de la PS au CM2) qui auraient un peu de temps libre pour prendre en charge un petit groupe de catéchèse en élémentaire.

Faire la catéchèse ne demande aucune compétence particulière. D'une durée d'1h00 environ, elle se déroule tous les 15 jours en fonction des disponibilités des catéchistes.

N'hésitez pas à demander des renseignements auprès de l'école et rejoignez-nous !

Une réunion de catéchèse pour les personnes voulant s'investir aura lieu dans l'école Mardi 3 septembre à 17h15. C'est une réunion qui ne vous engagera pas mais vous permettra de découvrir ce qu'est la catéchèse.

QUELQUES CONSEILS ET CONSIGNES

Pour les classes maternelles :

Mettre dans le cartable, sous-vêtements et pantalon de rechange... Un incident est vite arrivé... Ne fournir ni ardoise, ni cahier, ni crayon ... des boîtes sont à la disposition des enfants. **Souvent, des enfants rapportent des éléments de jeux d'école à la maison, merci de nous les renvoyer dès le lendemain.**

Ne pas oublier de **marquer tous les vêtements** que les enfants enlèvent : blouson, gants, bonnet, casquette, chapeau, pull, sweat...

Pour tous :

Le chewing-gum est interdit à l'école. Les bonbons le sont également sauf pour les anniversaires (un seul bonbon par enfant).

Ne fournissez pas de collation à vos enfants pour les temps de récréation du matin et de l'après-midi. **Seuls, les fruits et compotes sont autorisés pour les enfants déjeunant au 2^{ème} service.** Les enfants n'ont pas le droit de rapporter de chez eux des jeux vidéo. Pas de téléphone portable non plus !



Les services

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire municipal est géré par Familles Rurales et est dirigé par Mme Sylvie Annereau que vous pouvez contacter au 06 03 91 65 33. Il n'accueille que les enfants dont le dossier est à jour.

Les coûts d'utilisation, le règlement et les fiches d'inscription sont à retirer directement auprès de l'accueil périscolaire.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

C'est un restaurant municipal géré par une association de parents d'élèves de l'école publique et de l'école privée. *Les prix de repas, le règlement et les fiches d'inscription sont fournis en annexe.*



LE TRANSPORT SCOLAIRE

Les transports en car sont organisés par Familles Rurales. Les montées et descentes auront lieu devant l'école rue de Gruchy (route de Moulleron le Captif). N'hésitez pas à prendre contact avec Mme Sophie Guilmineau, responsable du Transport Scolaire en Pays Yonnais et coordinatrice pour le Groupement Familles Rurales des Structures Transport Scolaire du Pays Yonnais La Roche-sur-Yon Agglomération :

Tel : 02 51 05 98 67 et 06 01 21 19 64 - email : groupermenttsyonnais@famillesrurales85.org

Adresse postale : 54, rue René Goscinny - 85000 La Roche-sur-Yon

L'assurance scolaire

- **L'individuelle accident ou assurance scolaire** : elle n'est obligatoire que lorsque l'enfant sort de l'école. Elle assure les dommages subis par votre enfant en cas d'accident.

Afin d'être bien sûr que chaque enfant bénéficie d'une assurance qui réponde parfaitement aux besoins d'un scolaire, comme l'an passé, l'école a souscrit une assurance scolaire globale auprès de la Mutuelle St Christophe, comprise dans le prix de la rétribution. Vous n'avez donc aucune démarche à faire.



Pour vous permettre de récupérer les attestations d'assurance auprès de la MSC, je vous ai fait une fiche d'aide que vous retrouverez sur le site Internet de l'école dans la rubrique « Infos pratiques, documents administratifs ».

Les associations

 **L'OGEC** de l'Ecole Privée Louis Chaigne (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique)

Les missions :

L'OGEC gère, en étroite collaboration avec le directeur de l'école, les biens (comprenant les bâtiments, le matériel et les finances) et il est co-employeur (avec le chef d'établissement) du personnel non enseignant.

Les ressources :

Subventions de la municipalité, cotisations des parents, et bénéfices des manifestations organisées avec l'APEL.

Les actions de l'OGEC :

- Sur le plan scolaire :
Prise en charge des fournitures scolaires.

Financement, complet ou partiel, des activités ponctuelles proposées par les enseignants : spectacle pour les maternelles, classes de découvertes, sorties de fin d'année, rencontres sportives avec d'autres écoles...

Animations : Préparation des fêtes et spectacles : implication des parents et/ou financement.

- b) Travaux d'entretien et de restauration réalisés par des parents bénévoles ou par des professionnels... MERCI aux parents qui, cette année encore, dans la bonne humeur, ont participé à une ou plusieurs journées de travaux.

Pour l'année 2019/2020 des matinées travaux sont prévues le samedi matin 8 jours avant les vacances scolaires. Pensez à vous inscrire et à venir nombreux.

Infos - contacts : Président de l'OGEC : Adrien ROUSSEAU 06.03.72.01.43

Vous pouvez venir nous rencontrer lors de notre 1^{ère} réunion le Jeudi 5 Septembre à 20h30 à l'école.

L'APEL (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)

Les missions :

ANIMER Organiser et participer aux événements de la vie de notre école. Les bénéfices récoltés lors des différentes actions nous permettent de financer un projet, des outils pédagogiques, des voyages scolaires, des conférences ou des spectacles.

ACCUEILLIR Nous accueillons les nouveaux parents et élèves en étant présents aux Portes Ouvertes. Nous offrons un pot de convivialité aux parents et enfants lors des diverses occasions (rentrée scolaire, réunions de classes, portes ouvertes, veille des grandes vacances, ...).

Nous rassemblons, au sein d'un conseil, les parents qui peuvent donner de leur temps.

REPRÉSENTER Nous représentons les parents et les enfants de l'école auprès des enseignants, du conseil d'établissement, de l'OGEC..., auprès de la Paroisse, de la mairie, du restaurant scolaire, du centre de loisirs, des autres APEL des écoles de la couronne yonnaise et aussi auprès des instances telles que le ministère de l'Education Nationale et celui de la Santé et de la Famille.

INFORMER Nous informons les parents sur les nouvelles de l'école via la gazette mensuelle, le site internet et notre page Facebook : Ogec/apel Louis Chaigne. L'APEL s'efforce de faciliter et d'améliorer le lien entre l'école et les parents d'élèves.

Concernant l'éveil à la foi, nous proposons des valisettes thématiques sur les sujets du deuil et du baptême pour expliquer aux enfants tout âge grâce à des livres adaptés (faire la demande auprès du chef d'établissement).



Les ressources :

Les bénéfices des opérations ou manifestations organisées avec l'OGEC et les cotisations des parents.

Les actions (dont plusieurs communes avec l'Ogec) :

Photos de classes - Ventes de viennoiseries et pizzas - Vente de Madeleines Bijou - Marché de Noël - L'Arbre de Noël - La Venansaltaise » - Petit Marché du 1^{er} mai - Kermesse de l'école...

Infos - contacts : Aurore BRIANCEAU 07.86.04.06.12

Vous souhaitez intégrer notre équipe ou seulement venir nous rencontrer, venez lors de notre 1^{ère} réunion APEL, le jeudi 12 septembre 2019 à 20h30 dans la salle des maîtres.

L'OGEC et l'APEL travaillent en étroite relation pour la préparation de toutes les manifestations. Ils soutiennent, avec la commune, des actions comme le Téléthon, ou Venansoh par exemple.

Les 2 associations tiennent à remercier tous les parents qui prennent du temps, dans une organisation familiale et professionnelle souvent chargée, pour poursuivre ce chantier qu'est l'amélioration de la vie des enfants à l'école, avec comme partenaires l'équipe enseignante, la paroisse et la municipalité.

L'épanouissement des enfants à l'école passe par la participation active des parents à la vie éducative. Dans un esprit convivial, l'école, lieu de rassemblement et de rencontres, offre aux parents l'occasion de tisser de nouveaux liens.

Date à noter dans vos agendas :

**Assemblée Générale des associations de parents OGEC et APEL,
le vendredi 29 novembre 2019 à 20h00**

Nous vous y présenterons les actions entreprises, les bilans financiers... Nous vous proposerons également de voter le renouvellement des membres des conseils d'administration.

**Chaque parent peut être membre de l'OGEC ou de l'APEL.
Notre équipe se renouvelle. De nouveaux parents avec de nouvelles idées sont toujours les bienvenus.
N'hésitez pas à nous rejoindre. Devenez acteurs au sein de l'école pour accompagner nos enfants.
Nous avons besoin de vos bras et de vos idées.**

Réunions de classe

Cycle 2 : CP, CE1, CE2 <u>Le lundi 16 Septembre 2019 à 18h30</u>	De 18h30 à 19h00 : présentation générale en salle de motricité 19h00 à 20h00 : réunion dans chaque classe 20h00 : verre de l'amitié en salle de motricité.
Cycle 3 : CM1, CM2 <u>Le jeudi 19 Septembre 2019 à 18h30</u>	De 18h30 à 19h00 : présentation générale en salle de motricité 19h00 à 20h00 : réunion dans chaque classe 20h00 : verre de l'amitié en salle de motricité.
Cycle 1 : PS1, PS2, MS, GS <u>Le jeudi 26 Septembre 2019 à 18h30</u>	De 18h30 à 19h00 : présentation générale en salle de motricité 19h00 à 20h00 : réunion dans chaque classe 20h00 : verre de l'amitié en salle de motricité.

Calendrier scolaire 2019-2020

Vacances de Toussaint	du vendredi 18 Octobre 2019 au soir au lundi 4 Novembre 2019 au matin.
Samedi matin travaillé	Samedi 30 novembre 2019 de 09h00 à 12h00.
Vacances de Noël	du Vendredi 20 Décembre 2019 au soir au Lundi 6 Janvier 2020 au matin.
Samedi matin travaillé	Samedi 18 janvier 2020 de 9h00 à 12h00.
Vacances d'Hiver	du Vendredi 14 Février 2020 au soir au Lundi 2 mars 2020 au matin.
Vacances de Printemps	du Vendredi 10 Avril 2020 au soir au Lundi 27 avril 2020 au matin.
Pont de l'Ascension	Les enfants ne travailleront pas le mercredi 20 mai et le vendredi 22 mai 2020.
Vacances d'Eté	Jeudi 2 Juillet 2020 au soir.

Nous vous remercions de la confiance que vous voulez bien nous accorder pour cette prochaine année scolaire. Nous aurons le plaisir et la satisfaction de participer à l'éducation et à l'épanouissement de vos enfants.

Nous vous assurons de notre entier dévouement et vous prions d'agréer, Chers Parents, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

L'équipe enseignante

Le Directeur
M. Pasquier Thierry

*Toute l'équipe enseignante souhaite aux enfants
et aux parents une bonne année scolaire.*

